DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Présentation du Portail Gestion Publique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

PRESENTATION DU PORTAIL DE LA GESTION PUBLIQUE

- Le Portail permet de **transférer et de consulter des informations de manière sécurisée.**

- Afin d ’améliorer son offre de services au profit des collectivités locales, la Direction Générale des Finances Publiques a mis en place depuis plusieurs années un portail Internet d ’accès à l ’application de gestion comptable et financière des collectivités locales, Hélios, ***le portail Internet Gestion Publique.***

- Aujourd’hui, des collectivités locales et leurs établissements adressent encore leurs fichiers de données comptables selon des modes techniques hétérogènes: VPN, TEDECO, supports disquettes, CD-ROM, etc….De même, ils effectuent la consultation d ’Hélios via VPN.

- Le Portail Gestion Publique constitue désormais le mode d’échange privilégié entre les CEPL et la DGFiP. Il a vocation à remplacer les disquettes et autres supports physiques au 1er janvier 2012 (arrêté du 3 août 2011).

LA CONNEXION AU PORTAIL DE LA GESTION PUBLIQUE

Le portail est particulièrement simple d'accès et sécurisé. La personne habilitée dans la CEPL accède au portail en se connectant sur Internet à partir de son navigateur web, puis en s'authentifiant grâce à un identifiant et un mot de passe.

A la première connexion, **un certificat électronique est délivré par la DGFiP à l'agent habilité pour permettre l'authentification**. Cette procédure ne s ’effectue qu ’une seule fois, le certificat étant **valable 3 ans.** Lors des prochaines connexions, l ’utilisateur doit simplement sélectionner ce certificat.

Connexion sécurisée au site **https://portail.dgfip.finances.gouv.fr** et identification grâce au couple login/mot de passe fournis par le centre des finances publiques.

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique
Etape 1 : Acceptation de la charte
Je m'engage en entrant sur le système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques à respecter les recommandations de :
- La charte d'usage des Technologies de l'Information et de la Communication. (Consulter)
- La Politique Générale de Sécurité du Système d'Information. (Consulter)
Cocher la case pour accepter les conditions d'accès (cette étape est obligatoire).
Etape 2 : Authentification
Identifiant :
Mot de passe :
Connexion
Consultez les questions fréquentes

Lors de la **première connexion**, il est nécessaire d ’installer un **certificat** sur le poste de travail de l ’agent, en suivant la procédure décrite par le Portail Gestion Publique.

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
Demande de certificat
Vous ne disposez pas d'un certificat client valide dans ce navigateur. Vous devez suivre une des procédures décrites ci-dessous.
Il s'agit de votre première connexion au Portail de la Gestion Publique, vous devez :
1) Ajouter le site https://portail.dgfip.finances.gouv.fr aux sites de confiance si vous utilisez Internet Explorer (Comment faire...).
2) Intégrer le certificat racine de la DGFIP. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez télécharger ce certificat grâce au lien en bas de page.
3) Demander votre certificat client. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez télécharger ce certificat grâce au lien en bas de page.
4) Arrêter et relancer votre navigateur.
Vous avez déjà effectué une connexion avec un autre navigateur ou sur une autre machine vous devez :
1) Intégrer le certificat racine de la DGFIP.
2) Exporter le certificat client qui est intégré au navigateur précédemment utilisé. (Comment faire...).
3) Importer le certificat client dans ce navigateur. (Comment faire...).
4) Arrêter et relancer votre navigateur.
Si vous utilisez Windows VISTA ou SEVEN ou si vous rencontrez des difficultés avec les intégrations automatiques, vous devez :
1) Télécharger le certificat racine.
2) Importer le certificat racine dans ce navigateur. (Comment faire...).
3) Télécharger le certificat client.
4) Importer le certificat client dans ce navigateur. (Comment faire...).
Si, par le passé, vous avez déjà demandé un certificat que vous ne pouvez pas récupérer ou si ce certificat risque d'être corrompu, vous devez :
1) Révoquer votre certificat.
2) Demander un nouveau certificat client.

Après saisie de son login/mot de passe, l ’utilisateur a accès à la liste de toutes les applications pour lesquelles il a été habilité.

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique
Liste des applications disponibles pour
Helios SL2V
Passerelle de transmission
Cliquez ici pour consulter les questions fréquentes
Cliquez ici pour révoquer votre certificat
Cliquez ici pour changer votre mot de passe
Vous n'avez jamais changé votre mot de passe
Deconnexion

LES FONCTIONNALITES OFFERTES PAR LE PORTAIL

Le Portail permet actuellement d ’avoir accès à 5 fonctionnalités :

- **1 -** L’extranet HELIOS
- **2 -** La passerelle de transmission
- **3 -** La consultation de DFT NET
- **4 -** Le tableau de bord de l ’élu
- **5 -** La demande de valeur foncière

1- EXTRANET HELIOS (1/2)

L ’Extranet Hélios ouvre la possibilité pour les services ordonnateurs de consulter en ligne, en temps réel et à tout moment, un certain nombre de données classées par thème métier :

- Les prévisions et l’état de la consommation budgétaire
- La consultation de l’ensemble des comptes ouverts à la balance
- L’état des prises en charge et des paiements en matière de dépenses
- La consultation des émargements
- L’état des prises en charge et des recouvrement en matière de recettes
- Les fiches d’inventaires
- La consultation des marchés et des fiches marchés
- Les pièces associées à un tiers
- ...

FOCUS SUR LA CONSULTATION D'HELIOS

Quelques illustrations de données accessibles

L ' exécution budgétaire

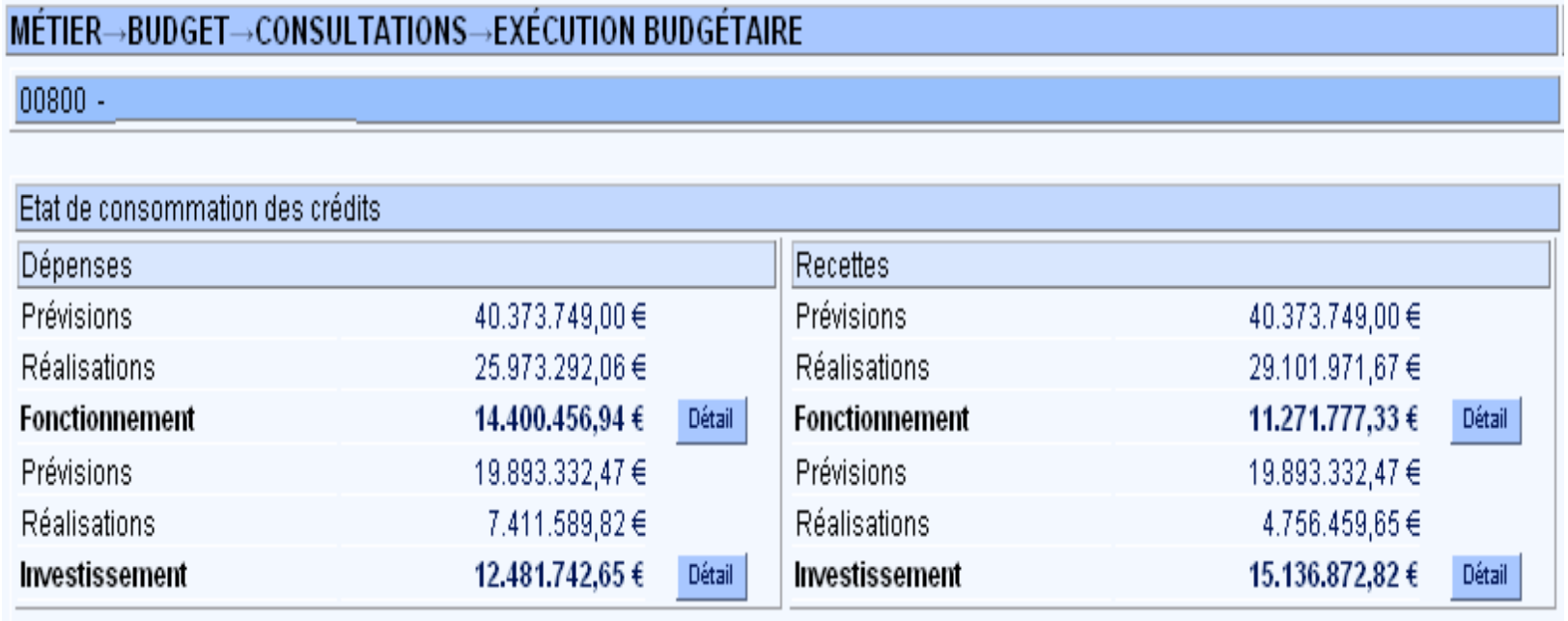

FOCUS SUR LA CONSULTATION D'HELIOS

Le montant de la trésorerie disponible

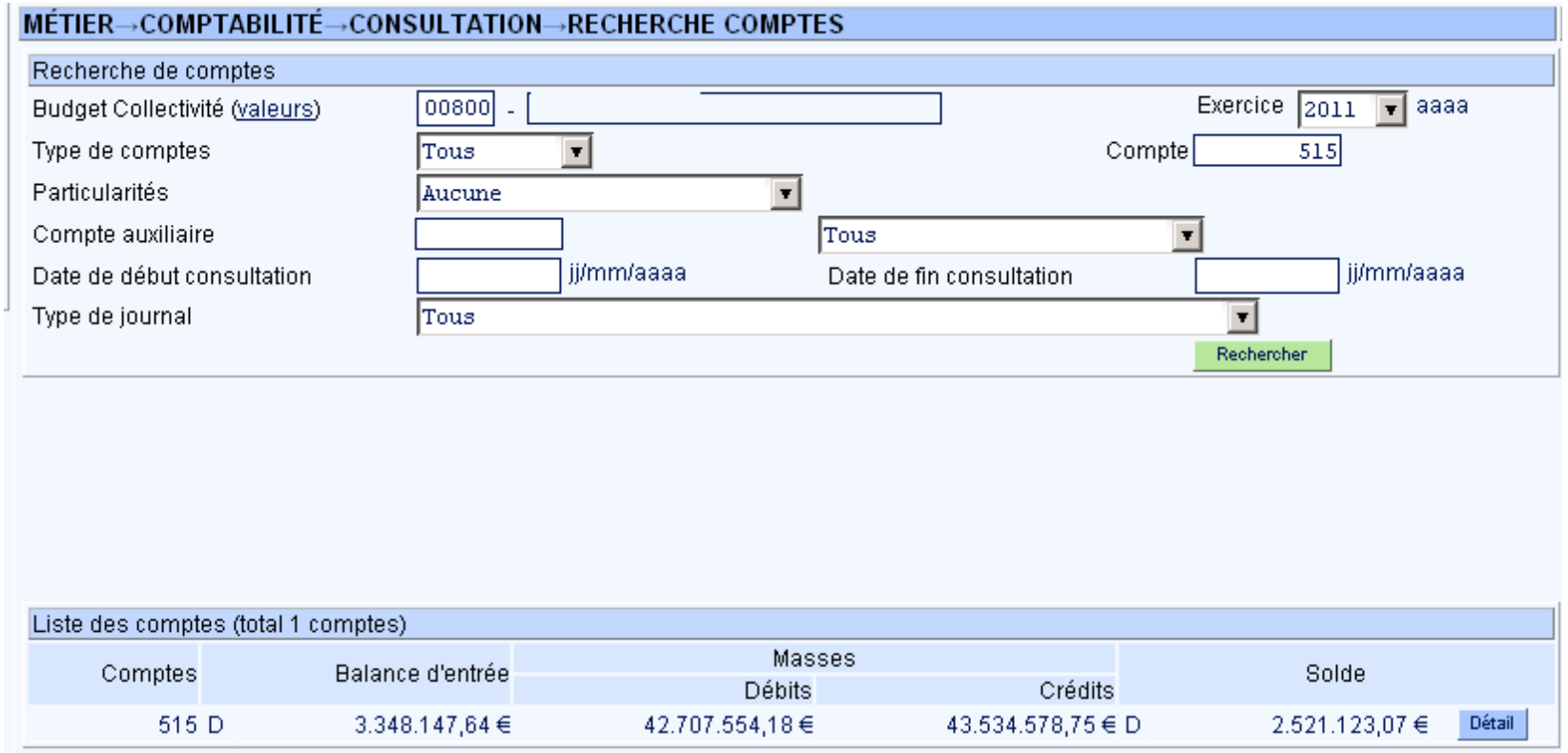

FOCUS SUR LA CONSULTATION D'HELIOS

- **Consultation des mandats transmis au comptable en cours de règlement**

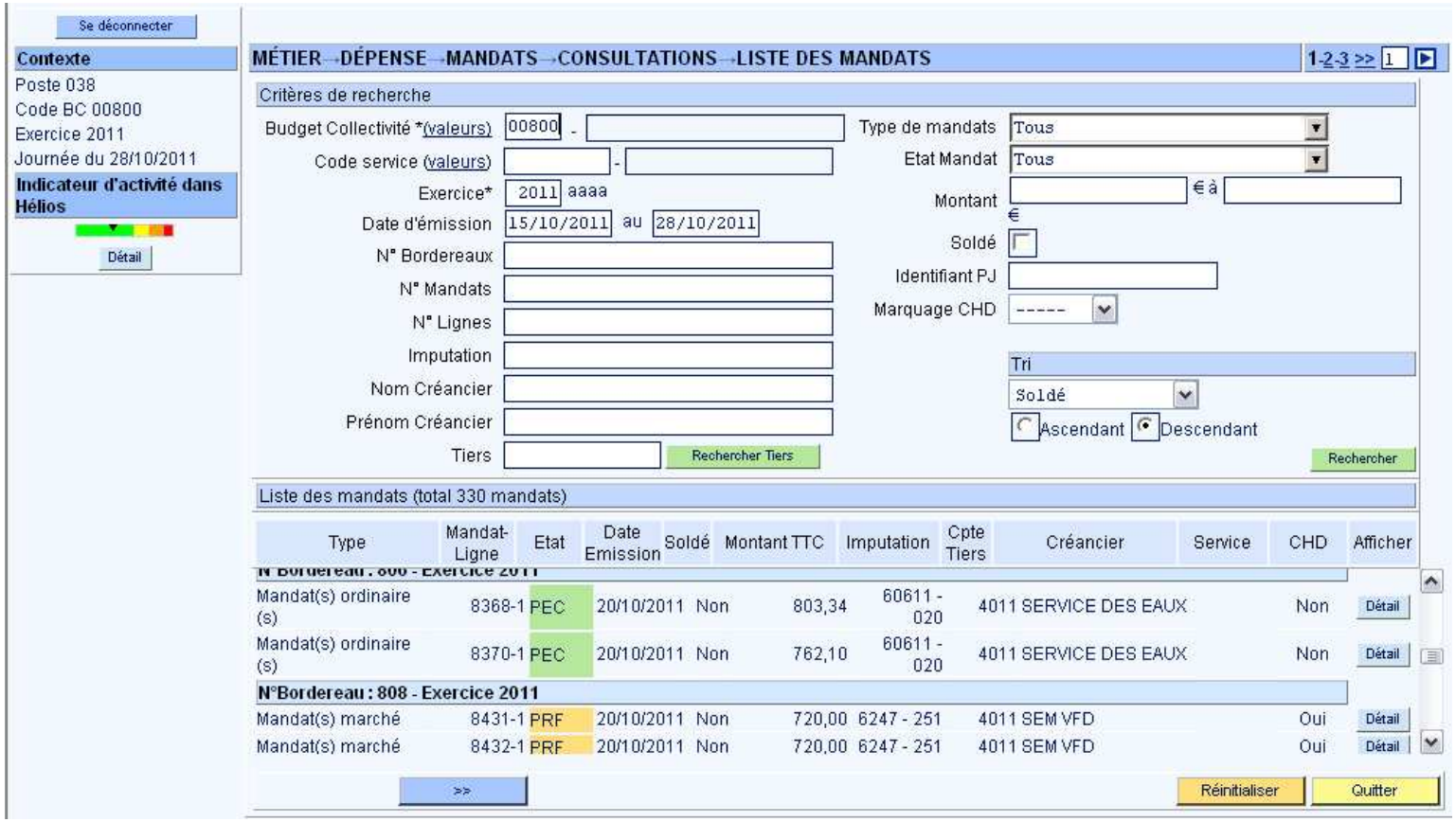
Se déconnecter
Contexte
Poste 038
Code BC 00800
Exercice 2011
Journée du 28/10/2011
Indicateur d'activité dans Hélios
Détail
MÉTIER→DÉPENSE→MANDATS→CONSULTATIONS→LISTE DES MANDATS
1-2-3 >> 1
Critères de recherche
Budget Collectivité *(valeurs) 00800 -
Code service (valeurs) -
Exercice* 2011 aaaa
Date d'émission 15/10/2011 au 28/10/2011
N° Bordereaux
N° Mandats
N° Lignes
Imputation
Nom Créancier
Prénom Créancier
Tiers
Rechercher Tiers
Type de mandats Tous
Etat Mandat Tous
Montant € à
€
Soldé
Identifiant PJ
Marquage CHD -----
Tri
Soldé
Ascendant Descendant
Rechercher
Liste des mandats (total 330 mandats)
Type | Mandat-Ligne | Etat | Date Emission | Soldé | Montant TTC | Imputation | Cpte Tiers | Créancier | Service | CHD | Afficher
Mandat(s) ordinaire (s) 8368-1 PEC 20/10/2011 Non 803,34 60611 - 020 4011 SERVICE DES EAUX Non Détail
Mandat(s) ordinaire (s) 8370-1 PEC 20/10/2011 Non 762,10 60611 - 020 4011 SERVICE DES EAUX Non Détail
N°Bordereau : 808 - Exercice 2011
Mandat(s) marché 8431-1 PRF 20/10/2011 Non 720,00 6247 - 251 4011 SEM VFD Oui Détail
Mandat(s) marché 8432-1 PRF 20/10/2011 Non 720,00 6247 - 251 4011 SEM VFD Oui Détail
>>
Réinitialiser
Quitter

FOCUS SUR LA CONSULTATION D'HELIOS

- **Visualisation de l 'état des dettes d 'un usager et les poursuites engagées à son encontre**

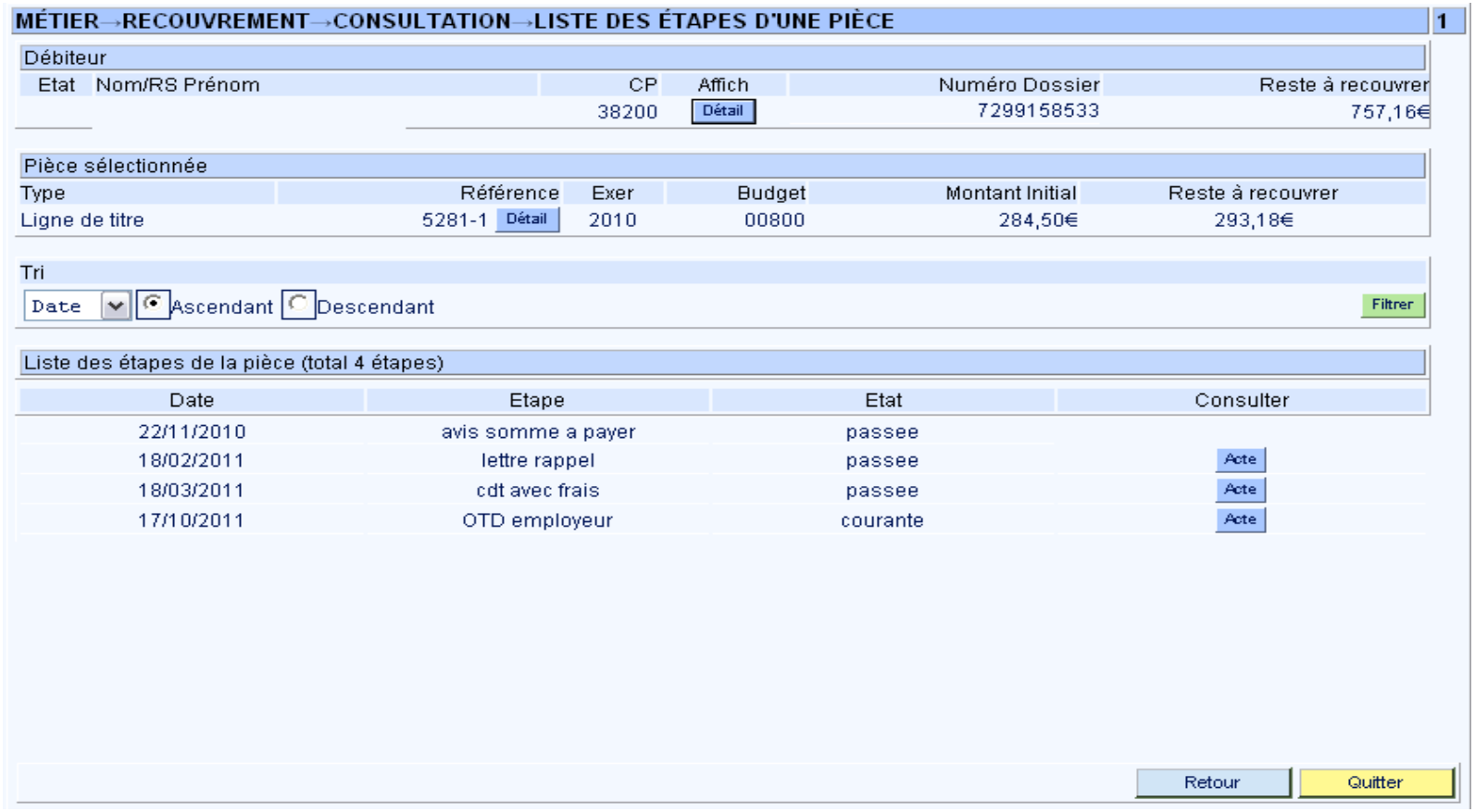

1- EXTRANET HELIOS (2/2)

Différents profils spécialisés sont offerts, dont deux réservés aux ordonnateurs des établissements publics de santé. Ils sont construits dans une logique de services (dépenses, recettes). Il est possible de cumuler plusieurs profils pour un même ordonnateur. Ces profils permettent d 'accéder aux informations suivantes :

- **Le profil généraliste** : des mandats, titres , recettes recouvrement pour les collectivités auxquelles l 'habilitation est créée.

- **Le profil dépenses** : détail par mandat et par créancier de la situation comptable actualisée.

- **Le profil recettes** : détail par titre et par débiteur de la situation comptable actualisée.

- **Le profil recouvrement** : la situation du recouvrement des sommes dues à la collectivité. L'ordonnateur a aussi la possibilité de consulter les échéanciers de paiement.

- **Le profil cession-opposition** : détail des cessions oppositions

2- LA PASSERELLE DE TRANSMISSION

2-1 La transmission des flux informatiques

La passerelle de transmission offre la possibilité d'acheminer directement à Hélios les fichiers comptables, et recevoir ceux que Hélios adresse en retour à l 'ordonnateur, quel que soit le protocole utilisé, notamment:

- Indigo

- Htitre, Hmandat

- Protocole d 'Echange Standard V2 (PES V2)

Elle permet aussi d'acheminer les fichiers de virement et de prélèvement, remplaçant ainsi d'autres modes de transmission tels que les disquettes, etc...

2- LA PASSERELLE DE TRANSMISSION

2-1 La transmission des flux informatiques

Article 11 de l ’arrêté du 3 août 2011 modifiant l ’arrêté du 27 juin 2007 portant application de l ’article D.1617-23 du CGCT relatif à la dématérialisation des opérations en comptabilité publique:

« *Un organisme public (…) a le choix, pour effectuer la transmission et la réception de données et de documents électroniques de recourir soit à un dispositif de transmission mis en œuvre par un opérateur dénommé tiers de transmission, soit au portail « Gestion Publique » de la DGFIP.* ***A compter du 1er janvier 2012, il n ’a plus le choix de recourir à des disquettes ou autres supports physiques pour cette transmission ».***

➔ **Dès le 1er janvier prochain, tous les supports physiques (disquettes, CD ou DVD-ROM, clé USB…) ne devront plus être utilisés pour le transfert des flux de données comptables à destination d ’Hélios, et ce quel que soit le protocole informatique utilisé.**

La passerelle permet l'émission et la réception de fichier, et garde l'historique des opérations.

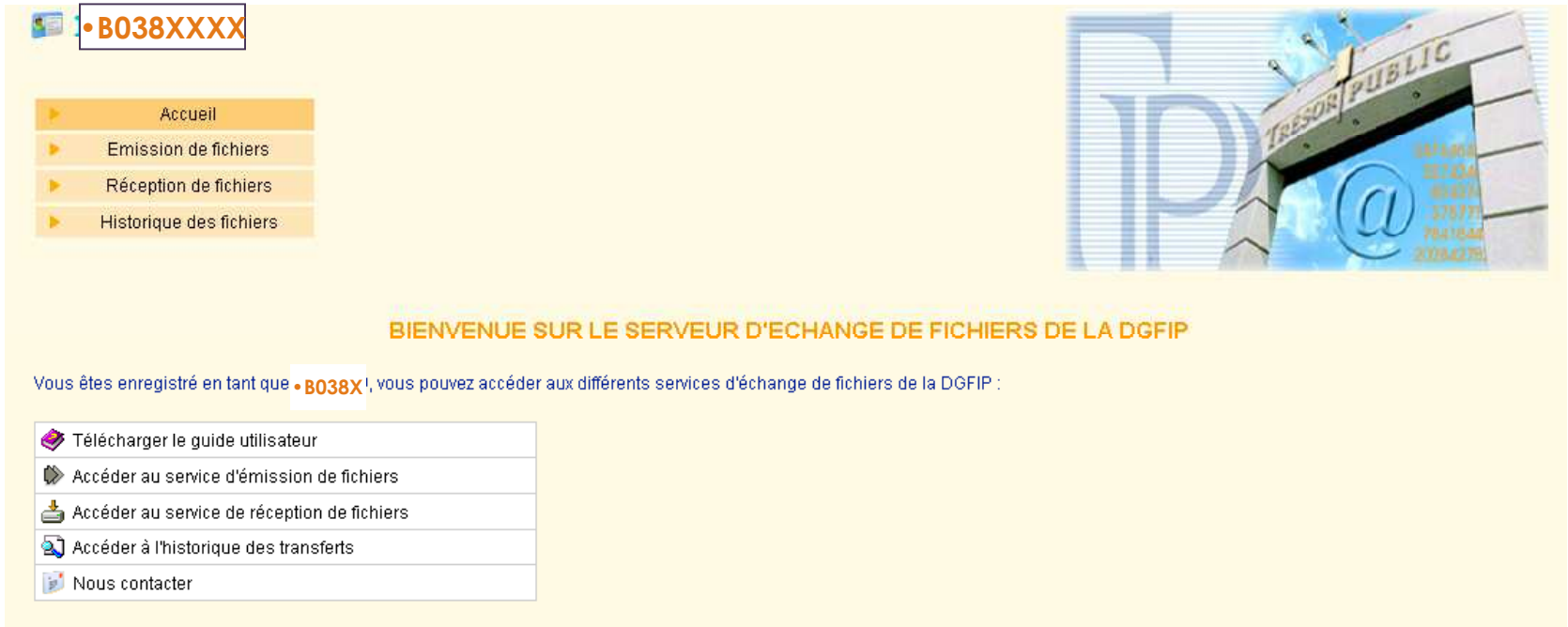
B038XXXX
Accueil
Emission de fichiers
Réception de fichiers
Historique des fichiers
TRÉSOR PUBLIC
BIENVENUE SUR LE SERVEUR D'ECHANGE DE FICHIERS DE LA DGFIP
Vous êtes enregistré en tant que B038X, vous pouvez accéder aux différents services d'échange de fichiers de la DGFIP :
Télécharger le guide utilisateur
Accéder au service d'émission de fichiers
Accéder au service de réception de fichiers
Accéder à l'historique des transferts
Nous contacter

Transmission de fichier : renseigner les champs en fonctions des données délivrées par le centre des finances publiques, et insérer le fichier généré par l'application de gestion de la collectivité. Le fichier est directement intégré dans l'application adéquate de la DGFiP.

L**a réception de fichier** permet de recevoir les fichiers retour.

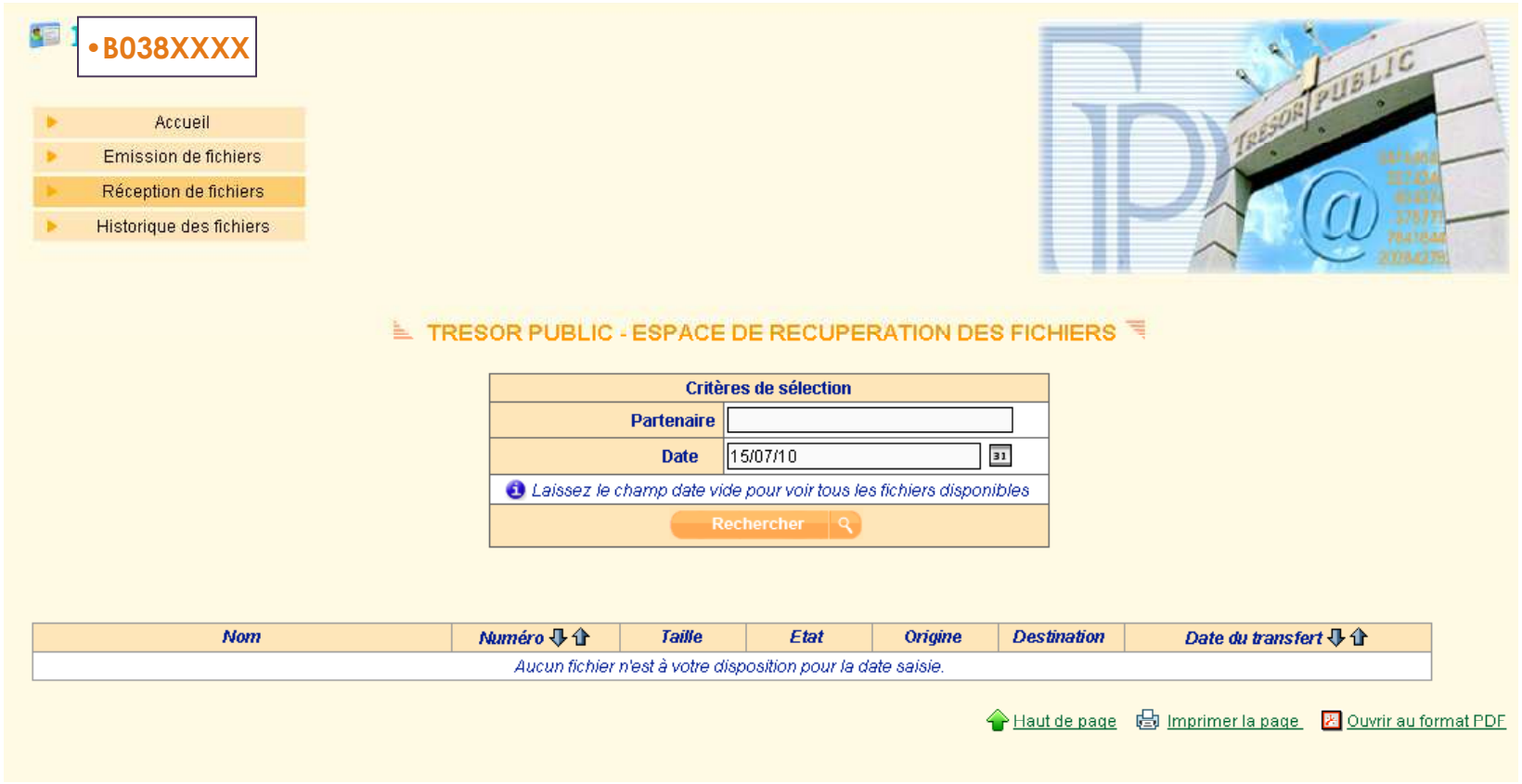

2- LA PASSERELLE DE TRANSMISSION

2-2 La transmission des pièces comptables et justificatives - PES V2

117 000 collectivités et établissements publics locaux

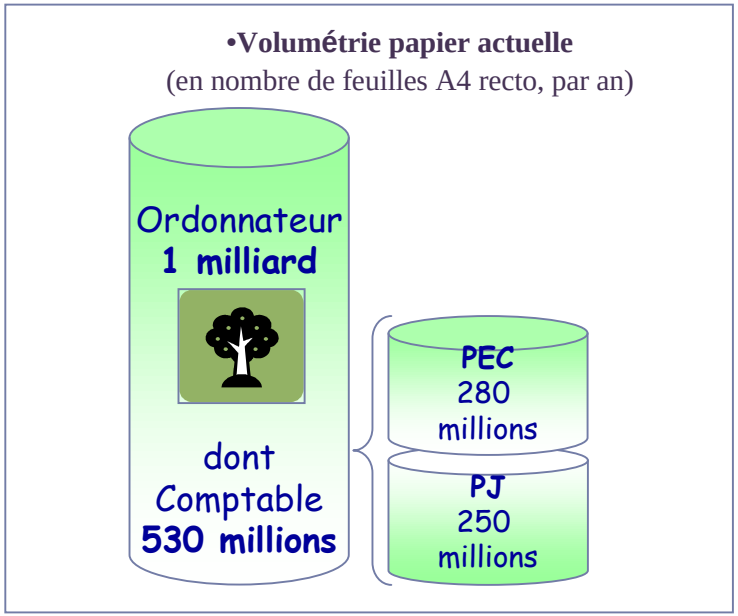

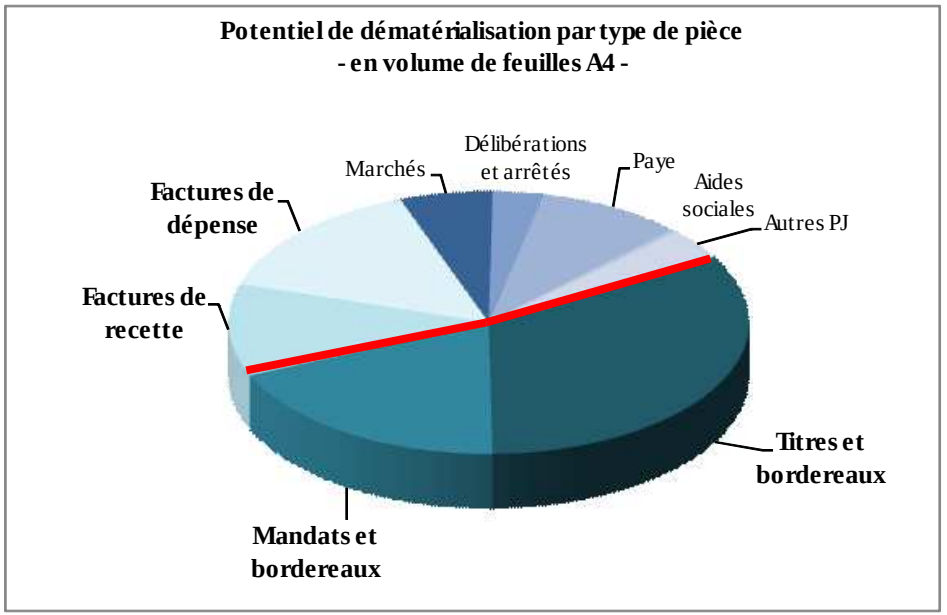

Modernisation et **sécurisation** des échanges de la chaîne comptable et financière

Interopérabilité des solutions de **dématérialisation et de transmission**

Réduction de la manipulation des documents **papier**

Réduction des **délais de transmission et de traitement**

2- LA PASSERELLE DE TRANSMISSION

2-2 La transmission des pièces comptables et justificatives - PES V2

Le PES V2, seule solution de dématérialisation des données de prise en charge comptable (titres, mandats, bordereaux)

En **remplacement des protocoles** actuellement utilisés par les CEPL en recette et en dépense

Avec la mise en œuvre possible de la **signature électronique** permettant la dématérialisation des bordereaux

La modalité cible de transmission des pièces justificatives dématérialisées

Une dématérialisation à **valeur probante de bout en bout entre l'ordonnateur et le comptable**

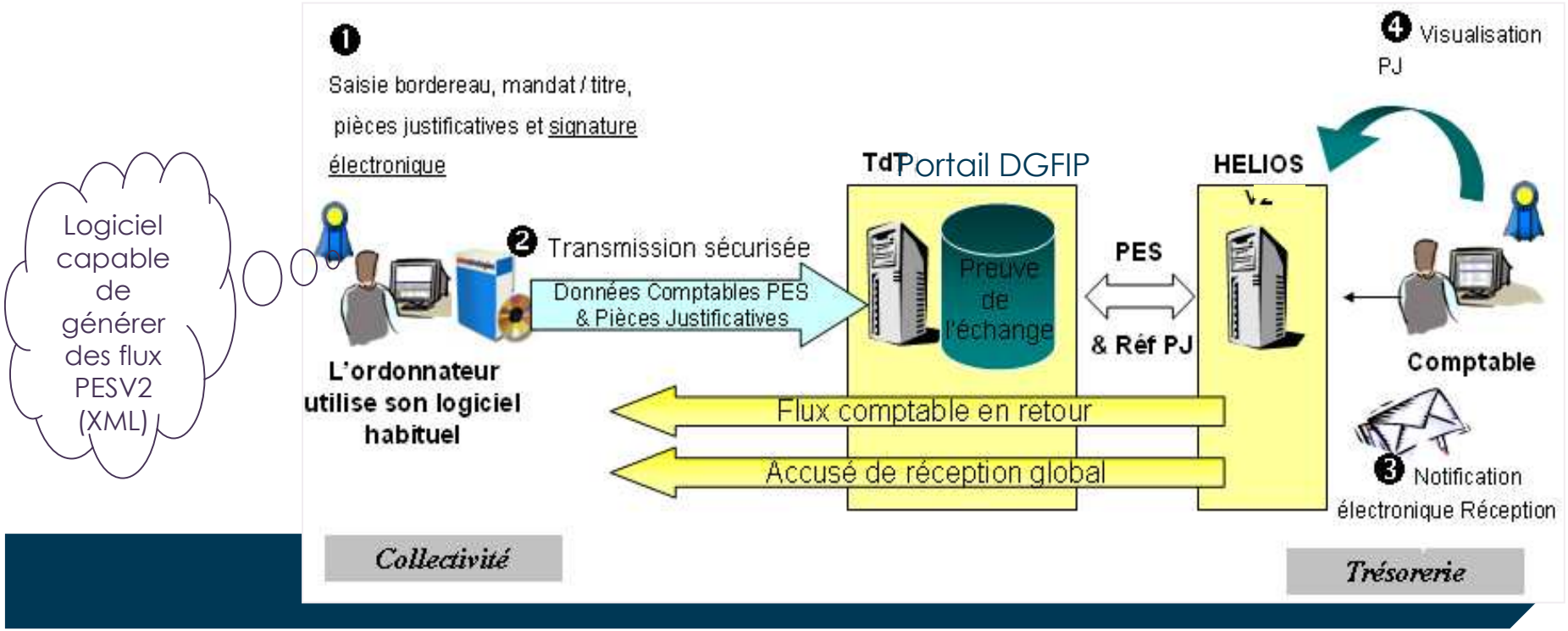

3 - LA CONSULTATION DE DFT-NET

La consultation de DFT NET est un service destiné aux régisseurs des collectivités locales qui disposent d 'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Consultable via le Portail de la Gestion Publique, DFT NET permet notamment au régisseur de :

- consulter directement les opérations de son compte de dépôt de fonds en ligne (solde du compte à J-1, historique)

- télécharger des Relevés d'Identité Bancaire

Des **documents** sont **disponibles en téléchargement** : conditions générales de fonctionnement du compte, bordereau de remises de chèques...

Consultation des dernières opérations, avec des tris possibles par nature, date… Le relevé peut être téléchargés en XLS. Le **RIB** peut être édité en cliquant sur l ’onglet.

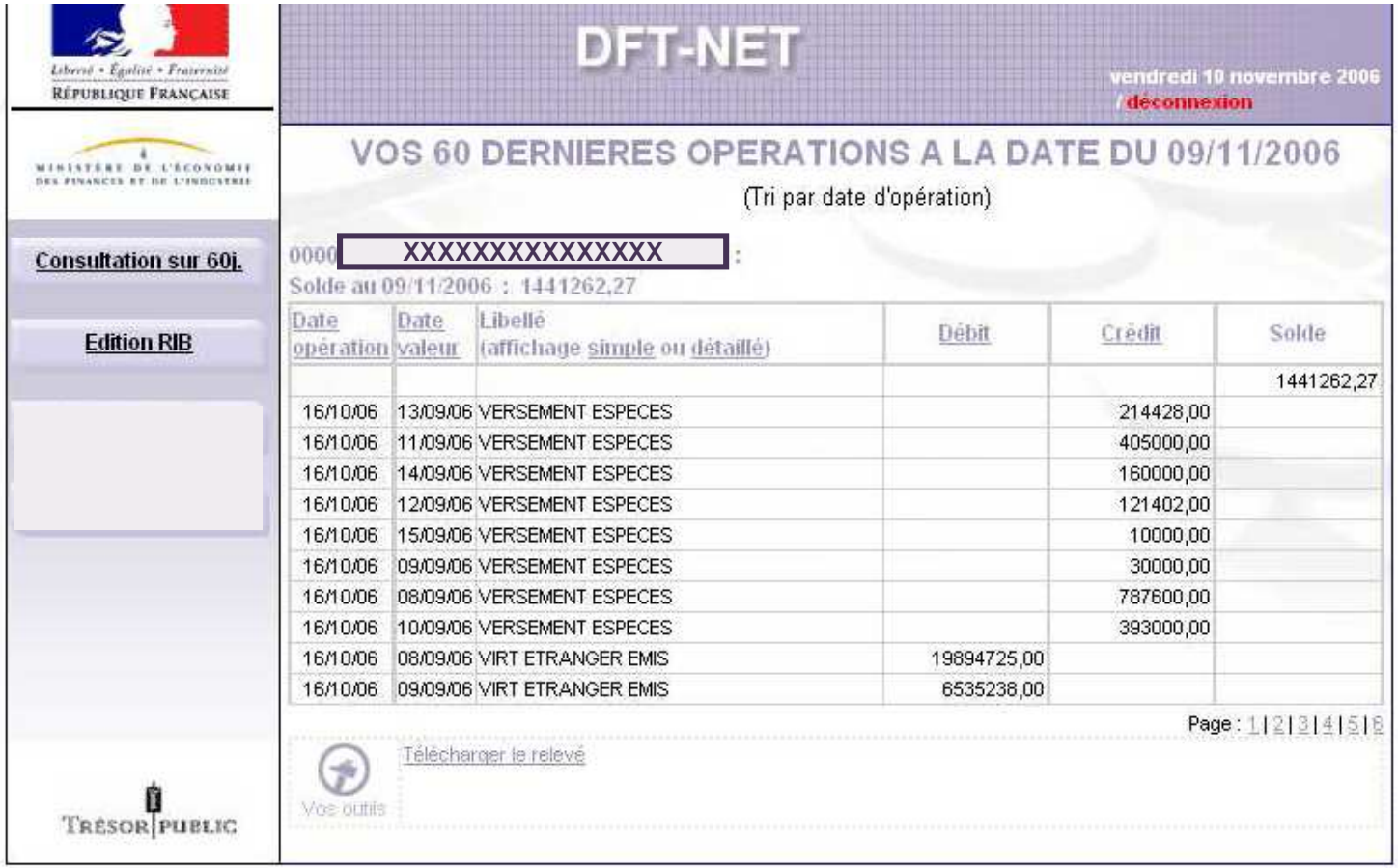
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Consultation sur 60j.
Edition RIB
TRÉSOR PUBLIC
DFT-NET
vendredi 10 novembre 2006
déconnexion
VOS 60 DERNIERES OPERATIONS A LA DATE DU 09/11/2006
(Tri par date d'opération)
0000 XXXXXXXXXXXXXX :
Solde au 09/11/2006 : 1441262,27
Date opération | Date valeur | Libellé (affichage simple ou détaillé) | Débit | Crédit | Solde
1441262,27
16/10/06 | 13/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 214428,00 |
16/10/06 | 11/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 405000,00 |
16/10/06 | 14/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 160000,00 |
16/10/06 | 12/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 121402,00 |
16/10/06 | 15/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 10000,00 |
16/10/06 | 09/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 30000,00 |
16/10/06 | 08/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 787600,00 |
16/10/06 | 10/09/06 | VERSEMENT ESPECES | | 393000,00 |
16/10/06 | 08/09/06 | VIRT ETRANGER EMIS | 19894725,00 | |
16/10/06 | 09/09/06 | VIRT ETRANGER EMIS | 6535238,00 | |
Page : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6
Télécharger le relevé
Vos outils

4 - LE TABLEAU DE BORD DE L ’ELU

La mise à disposition pour les élus des communes et des intercommunalités de plus de 3500 hab, des départements et des régions, d’un tableau de bord sur la gestion financière de leur collectivité est intervenue au cours du 2ème trimestre 2011.

Ce tableau de bord se matérialise par la **restitution sous la forme d’un tableau synthétique de 13 indicateurs et d’autant de graphiques associés, classés selon trois thèmes :**

- **suivi de la dépense**
- **recouvrement des produits locaux**
- **gestion**

Ces indicateurs permettent de consulter, par exemple, **les délais de paiement, le taux de recouvrement des produits locaux, le taux de consommation budgétaire des dépenses de fonctionnement...**

Ecran de **synthèse** des 13 indicateurs : l ’ordonnateur arrive directement sur ce masque

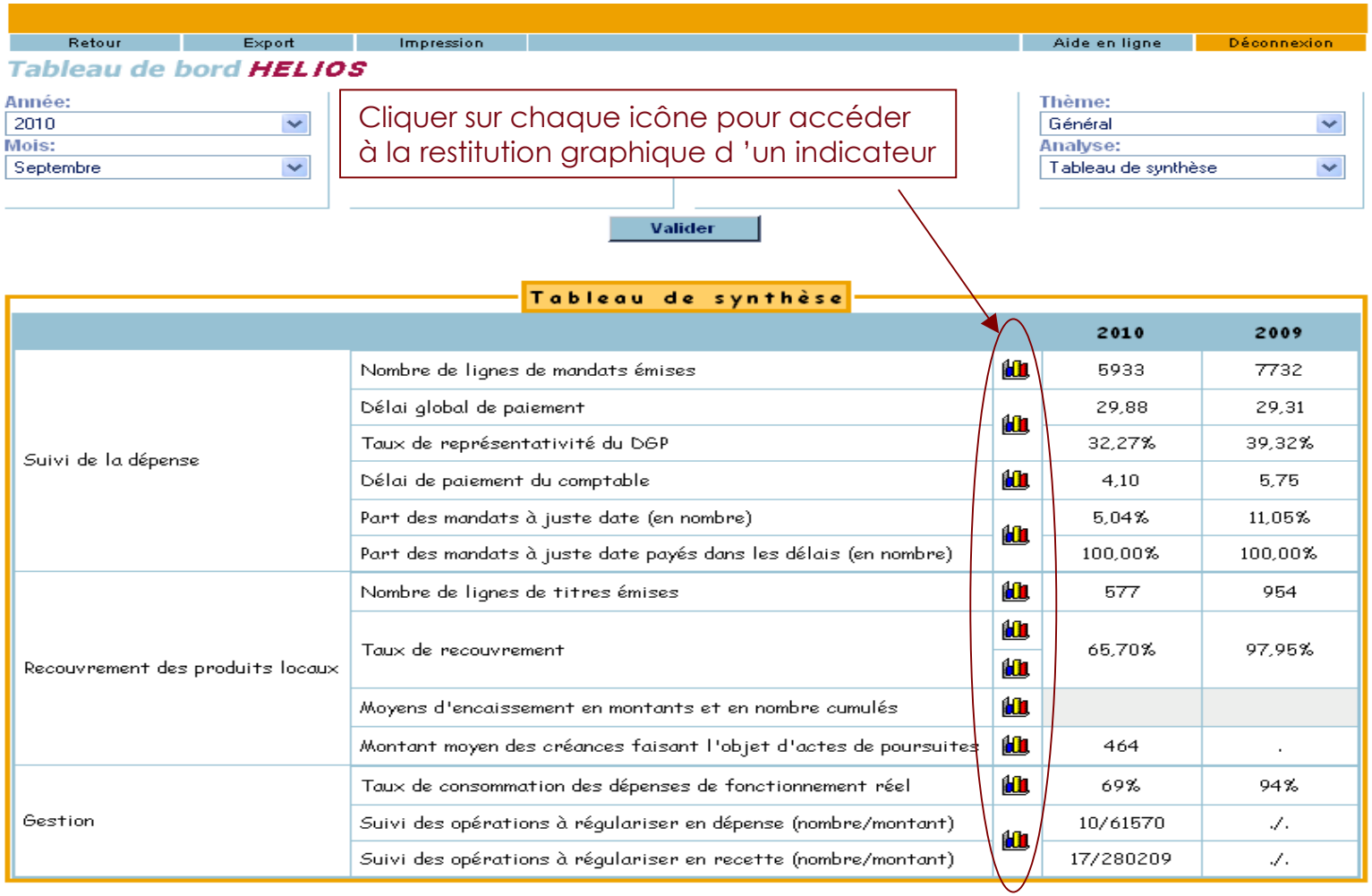

Tableau de synthèse

		2010	2009
Suivi de la dépense	Nombre de lignes de mandats émises	5933	7732
	Délai global de paiement	29,88	29,31
	Taux de représentativité du DGP	32,27%	39,32%
	Délai de paiement du comptable	4,10	5,75
	Part des mandats à juste date (en nombre)	5,04%	11,05%
	Part des mandats à juste date payés dans les délais (en nombre)	100,00%	100,00%
Recouvrement des produits locaux	Nombre de lignes de titres émises	577	954
	Taux de recouvrement	65,70%	97,95%
	Moyens d'encaissement en montants et en nombre cumulés		
	Montant moyen des créances faisant l'objet d'actes de poursuites	464	.
Gestion	Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel	69%	94%
	Suivi des opérations à régulariser en dépense (nombre/montant)	10/61570	./.
	Suivi des opérations à régulariser en recette (nombre/montant)	17/280209	./.

Exemple de **restitution graphique** pour un indicateur (1/2)

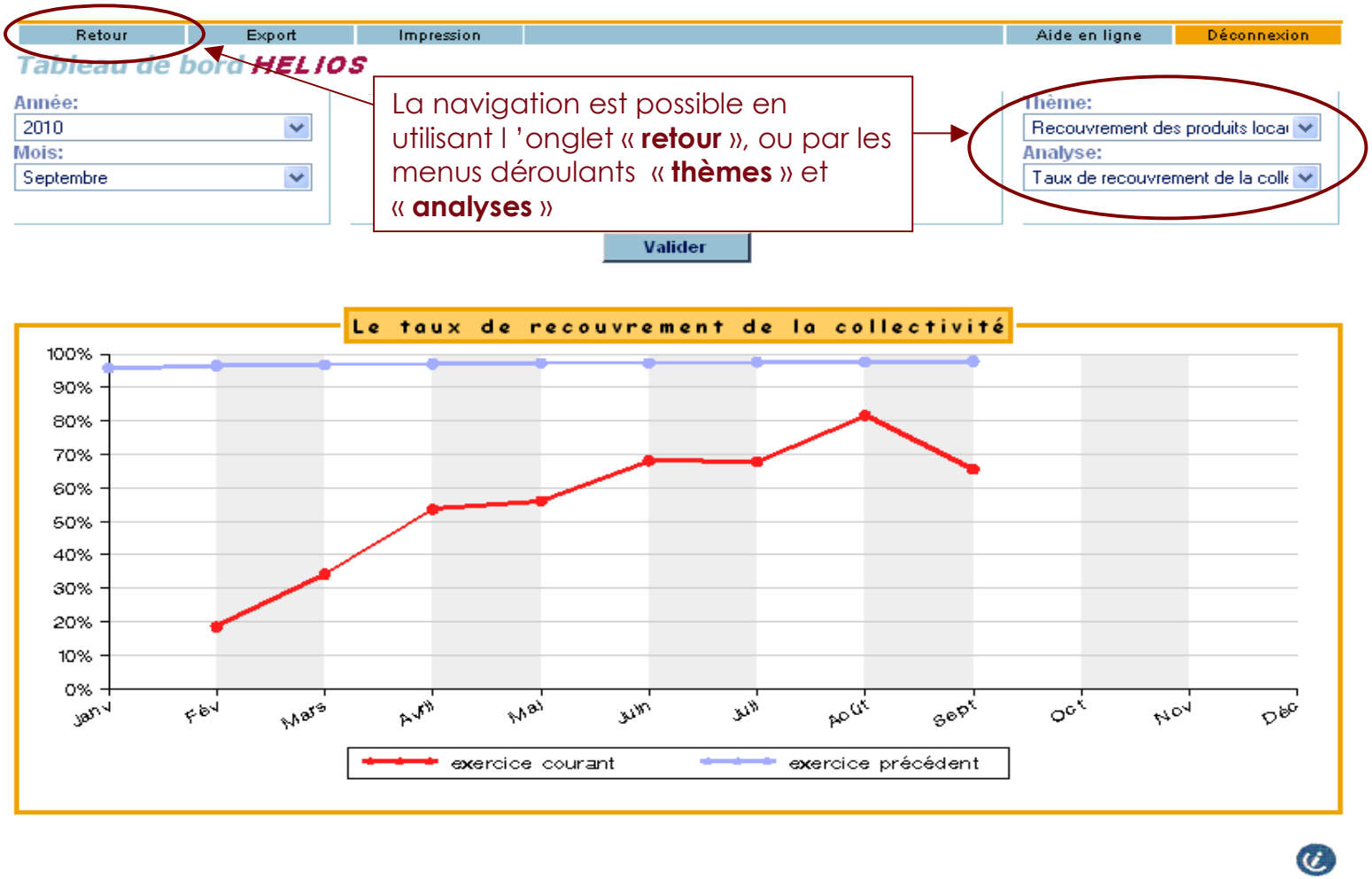

Exemple de **restitution graphique** pour un indicateur (2/2)

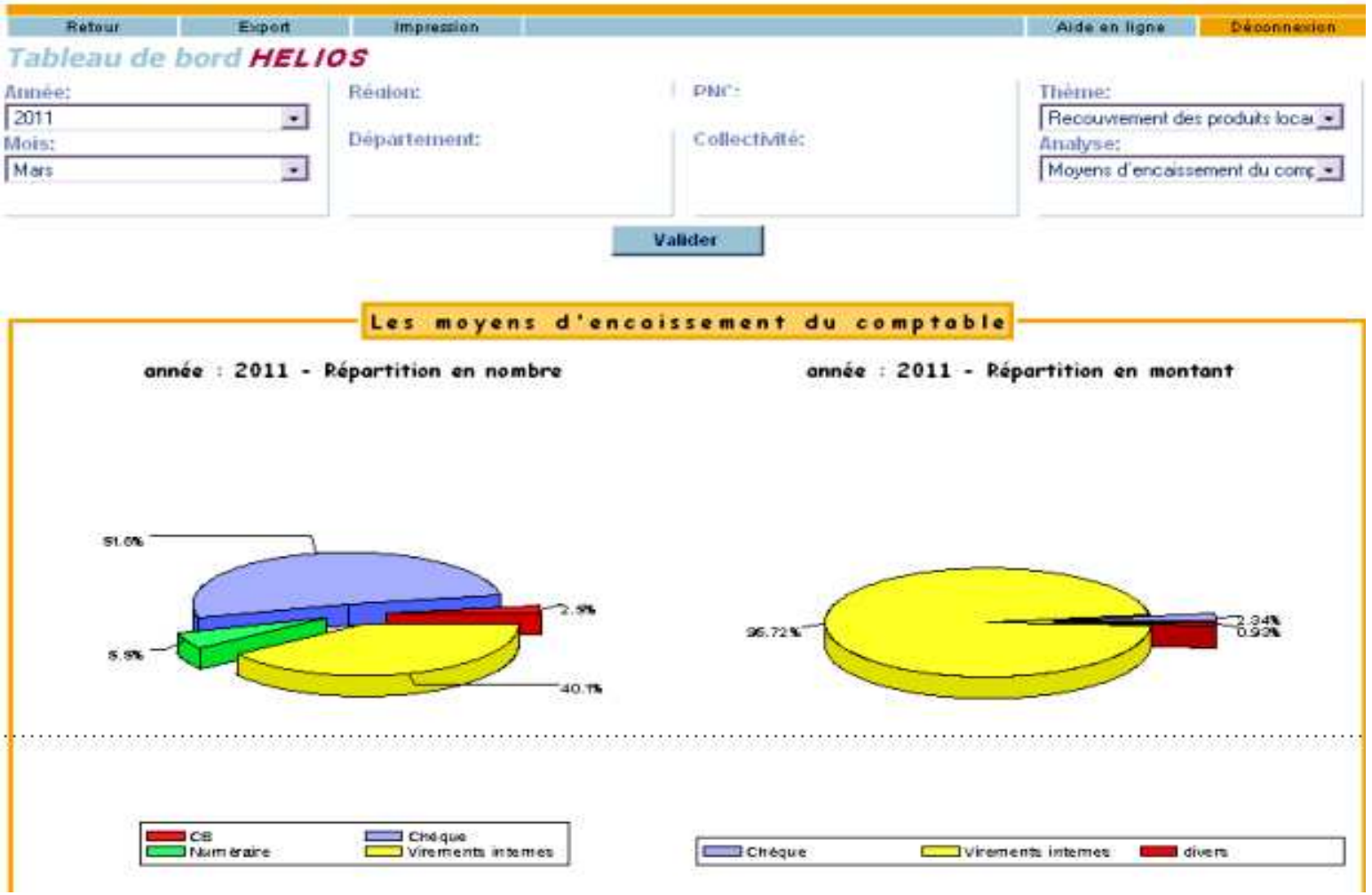

Icône renseignement

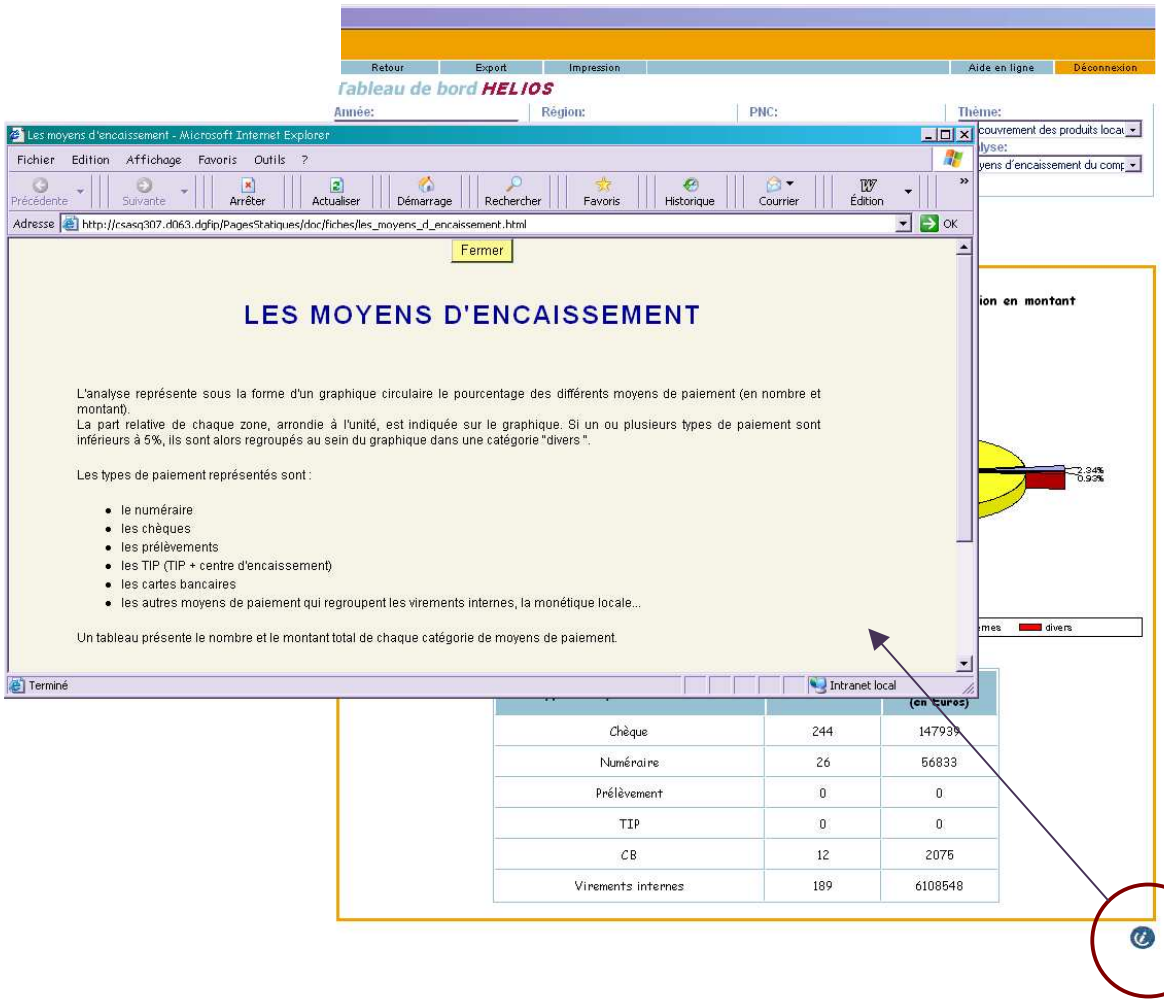

Cliquer sur l 'icône pour obtenir des renseignements sur la restitution

5 - LA DEMANDE DE VALEUR FONCIERE (1/4)

L’offre de service « demande de valeur foncière » (DVF) permet aux collectivités d’accéder à un fichier des ventes immobilières intervenues dans leur zone de compétence.

L’objectif est d’assurer aux collectivités une meilleure connaissance des marchés fonciers et immobilier pour faciliter la mise en œuvre de leurs politiques foncière et d’aménagement.

5 - LA DEMANDE DE VALEUR FONCIERE (2/4)

PAR LE PORTAIL GESTION PUBLIQUE

L ’ordonnateur souhaitant accéder au service DVF doit dans un 1er temps formuler une demande qui sera examinée puis validée par le pôle fiscalité directe locale (PFDL).

Les restitutions sont ensuite disponibles via DVF, en accédant à la passerelle de transmission. Cette dernière permet à l ’ordonnateur de télécharger un fichier « csv », qui pourra être exploité après avoir été enregistré sous Excel. L ’archive disponible contiendra en outre :

- les conditions générales d ’utilisation (cadre juridique d ’utilisation et règle de confidentialité des données).

- une notice mode d ’emploi du fichier et des tables de traduction des codes

5 - LA DEMANDE DE VALEUR FONCIERE (3/4)

LES DONNEES RESTITUEES :

Les informations restituées par le service “ Demande de valeurs foncières ” sont issues du système d ’information de la DGFiP et regroupent :

- les ventes immobilières publiées dans les Conservations des Hypothèques, avec descriptif cadastral des biens
- intervenues dans la zone de compétence du demandeur
- sur une période de temps d’au maximum 5 années

Pour chaque vente concernée, sont délivrées :

- la nature des biens (maison, appartement, dépendance, local industriel ou commercial), ainsi que leur situation (adresse) et leur contenance (superficie) ;
- les références cadastrales ;
- la date et le prix de la mutation ;
- les références de publication au fichier immobilier (date, volume, numéro).

Accès à l ’application et au formulaire de demande

Demande de valeurs foncières
Bienvenue sur votre service « Demande de valeurs foncières »
Vous pouvez : effectuer votre demande à partir du formulaire en ligne ou récupérer le résultat de vos dernières demandes. Pour toute question nous vous invitons à consulter la rubrique « Questions-réponses ».
Formulaire de demande
Téléchargement des résultats
Important : Les résultats sont téléchargeables sous un délai de 20 jours au maximum à compter de la réception du courriel vous informant de leur disponibilité.
Configuration requise
Votre ordinateur doit être équipé d'une configuration standard. Pour en savoir plus, consulter la rubrique questions - réponses.
Le bloqueur de fenêtres intempestives de votre navigateur doit être désactivé.
Vous devez disposer d'une application permettant de lire des fichiers au format pdf.
Consulter les questions-réponses

Formulaire de demande : certaines zones sont pré remplies, d ’autres sont à compléter

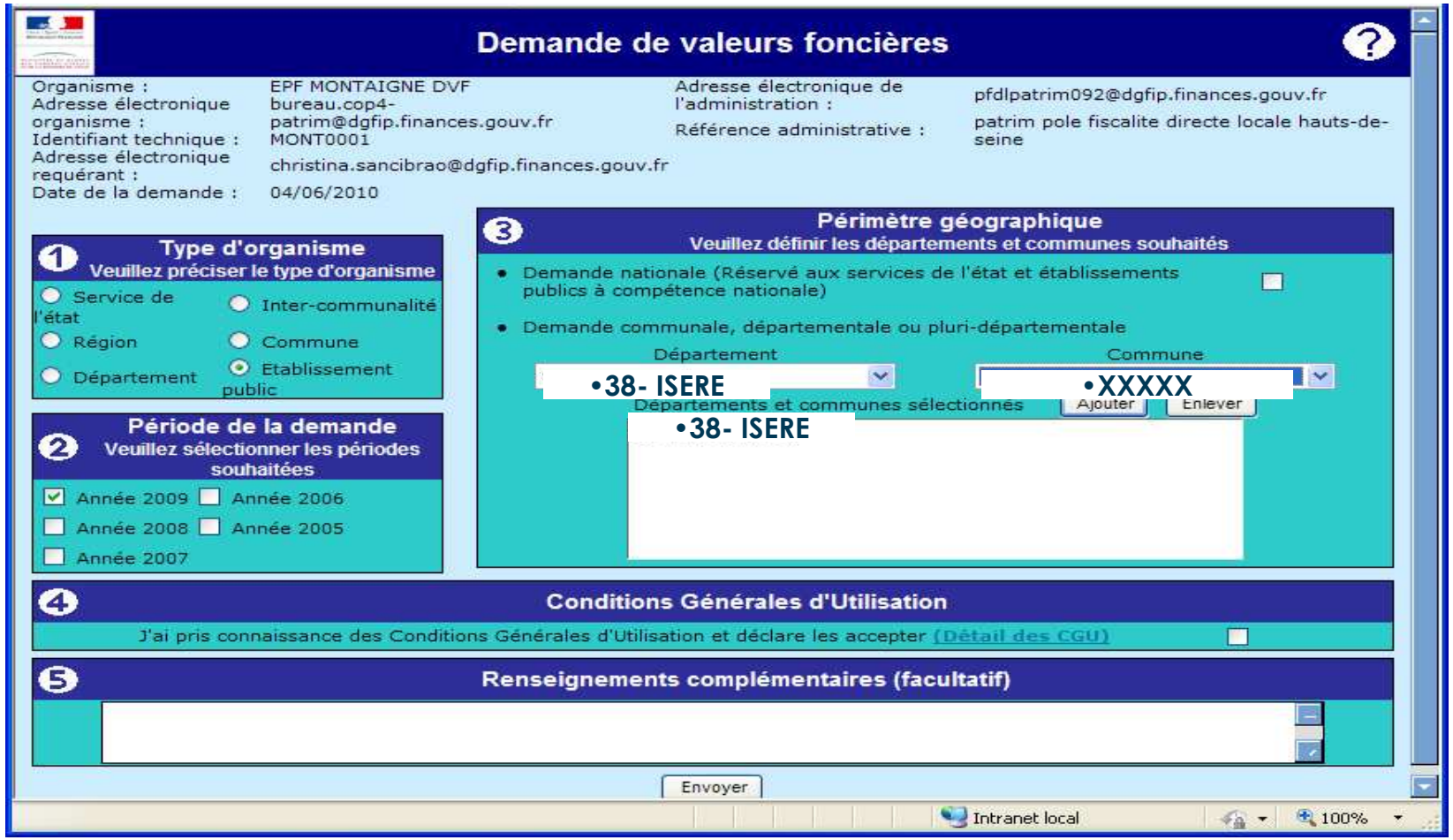

Accès à DVF pour télécharger les résultats, après validation par le SFDL (éventuellement après modification de la demande initiale) et réception d ’un mail indiquant que la restitution est disponible

Demande de valeurs foncières
Bienvenue sur votre service « Demande de valeurs foncières »
Vous pouvez : effectuer votre demande à partir du formulaire en ligne ou récupérer le résultat de vos dernières demandes. Pour toute question nous vous invitons à consulter la rubrique « Questions-réponses ».
Formulaire de demande
Téléchargement des résultats
Important : Les résultats sont téléchargeables sous un délai de 20 jours au maximum à compter de la réception du courriel vous informant de leur disponibilité.
Configuration requise
Votre ordinateur doit être équipé d'une configuration standard. Pour en savoir plus, consulter la rubrique questions - réponses.
Le bloqueur de fenêtres intempestives de votre navigateur doit être désactivé.
Vous devez disposer d'une application permettant de lire des fichiers au format pdf.
Consulter les questions-réponses

Téléchargement via la passerelle

Fichier csv

A1	A
1	Code service CH|Référence document|1 Articles CGI|2 Articles CGI|3 Articles CGI|4 Articles CGI|5 Articles CGI|No disposition|Date mutation|Nature mutation|Valeur foncière|No voie|B/T/Q|Type de voie|Code voie|Voie|Code postal|Commune|Code département|Code commune|Préfixe de section|Section|No plan|No Volume|1er lot|Surface Carrez du 1er lot|2eme lot|Surface Carrez du 2eme lot|3eme lot|Surface Carrez du 3eme lot|4eme lot|Surface Carrez du 4eme lot|5eme lot|Surface Carrez du 5eme lot|Nombre de lots|Code type local|Type local|Identifiant local|Surface réelle bâti|Nombre pièces principales|Nature culture|Nature culture spéciale|Surface terrain
2	0104P02|2008P
3	0104P02|2008P
4	0104P02|2008P
5	0104P02|2008P
6	0104P02|2008P
7	0104P02|2008P
8	0104P02|2008P00929|||000001|18/01/2008|Vente|1464,00||B131|AU GUILLERME|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AE|56|||||||T|938
9	0104P02|2008P00929|||000001|18/01/2008|Vente|1464,00||B131|AU GUILLERME|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AE|57|||||||P|593
10	0104P02|2008P00929|||000001|18/01/2008|Vente|1464,00||B136|JEAN DE PARIS|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AH|52|||||||T|3104
11	0104P02|2008P00929|||000001|18/01/2008|Vente|1464,00||B056|AU CHAMP DE LA FONTAINE SU|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BO|183||||||P||E|400
12	0104P02|2008P00973|||000001|11/01/2008|Vente|2013,00||B176|EN PAILLETANT|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BC|243|||||||P||183
13	0104P02|2008P01053|||000001|22/01/2008|Vente|55600,00||B001|AMBLEON|1300|AMBLEON|01|5|AI|245|||||||||101
14	0104P02|2008P01053|||000001|22/01/2008|Vente|55600,00||B001|AMBLEON|1300|AMBLEON|01|5|AI|264||||||||S|259
15	0104P02|2008P01152|1584FQA|||000001|04/01/2008|Vente en l'Ã©tat futur d'achÃ¨vement|126615,00||B077|AU CLODOZ|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BP|1064|61|||||1|3|DÃ©pendanc
16	0104P02|2008P01152|1584FQA|||000001|04/01/2008|Vente en l'Ã©tat futur d'achÃ¨vement|126615,00||B077|AU CLODOZ|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BP|1064|25|||||1|2|Appartement
17	0104P02|2008P01153|||000001|07/01/2008|Vente|211000,00||B126|RUE|0174|LE BOURG|01570|ETRELLES|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BH|734|||||||1|Maison|2|6|5|6|7|4|S|211
18	0104P02|2008P01153|||000001|07/01/2008|Vente|211000,00||B125|GRANGEON DIEU|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BH|784||||||||S|637
19	0104P02|2008P01153|||000001|07/01/2008|Vente|211000,00||B125|GRANGEON DIEU|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BH|786||||||||S|2
20	0104P02|2008P01153|||000001|07/01/2008|Vente|211000,00||B125|GRANGEON DIEU|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BH|793||||||||S|300
21	0104P02|2008P01153|||000001|07/01/2008|Vente|211000,00||B125|GRANGEON DIEU|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BH|804||||||||S|260
22	0104P02|2008P01192|1584FQA|||000001|23/01/2008|Vente en l'Ã©tat futur d'achÃ¨vement|118687,00||B228|QUARTIER DE LA GARE|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BS|275|74|||||1|2|A
23	0104P02|2008P01192|1584FQA|||000001|23/01/2008|Vente en l'Ã©tat futur d'achÃ¨vement|118687,00||B228|QUARTIER DE LA GARE|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BS|275|81|||||1|2|D
24	0104P02|2008P01214|||000001|17/01/2008|Vente|240617,00|106|ALL|0362|GUYNEMER|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AL|373|||||||0|1|Maison|124001|175|S|414
25	0104P02|2008P01214|||000001|17/01/2008|Vente|240617,00||B012|LA BARBOTIERE|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AL|368|||||||0|5|1
26	0104P02|2008P01353|||000001|02/01/2008|Vente|17000,00||B|AV|0480|PAUL PAINLEVE|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AN|208|5|||||1|3|DÃ©pendance|129800||
27	0104P02|2008P01364|||000001|17/01/2008|Vente|2190,00||B045|CARRE SIRAND|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AV|359|||||||P||146
28	0104P02|2008P01436|||000001|04/02/2008|Vente|0,15||59|RUE|0428|LEON BLUM|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AM|260|||||||D|4|Local industriel. commercial ou assimiÃ©|262934|33
29	0104P02|2008P01436|||000001|04/02/2008|Vente|0,15||59|RUE|0428|LEON BLUM|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AM|260|||||||D|4|Local industriel. commercial ou assimiÃ©|131362|S|
30	0104P02|2008P01443|||000002|30/01/2008|Echange|787,00||B153|LES MACHARDES|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BC|779|||||||P||21
31	0104P02|2008P01443|||000003|30/01/2008|Echange|787,00||B234|ROCHAT|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|D|275|||||||BT||1255
32	0104P02|2008P01444|||000002|30/01/2008|Vente|340,00||B238|ROUGETANT|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BC|675||||||||V||17
33	0104P02|2008P01449|||000001|31/01/2008|Vente|181000,00||AV|0570|ROGER SALENGRO|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BS|152||138|72,04|||||1|2|Appartement|302991|71|3||
34	0104P02|2008P01449|||000001|31/01/2008|Vente|181000,00||AV|0570|ROGER SALENGRO|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BS|152||111||||||1|3|DÃ©pendance|302992|90||
35	0104P02|2008P01451|||000001|30/01/2008|Vente|15300,00||B250|SOUS LA CHAUME|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AT|293|||||||T||1030
36	0104P02|2008P01492|||000001|10/01/2008|Vente|92600,00||AV|0570|ROGER SALENGRO|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BS|142|1||||045,92|||2|3|Appartement|238171|44|2||
37	0104P02|2008P01602|||000002|08/02/2008|Vente|28444,30||B160|EN MARMORAN|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|AE|564|||||||T||936
38	0104P02|2008P01621|||000001|08/02/2008|Vente|116000,00||B077|AU CLODOZ|1500|AMBERIEU-EN-BUGEY|01|4|BP|1064|243,58|||||1|2|Appartement|302957|43|2||

5 - LA DEMANDE DE VALEUR FONCIERE (4/4)

POINT DE VIGILANCE

Le 16 juin 2010 la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a délivré un récépissé suite au dépôt de la déclaration d'ouverture du service de délivrance de valeurs foncières par l 'administration.

Les institutions sont tenues de déclarer à la CNIL les traitements mis en œuvre à partir des données transmises par l'administration fiscale. Aucune norme simplifiée n'a été adoptée.

MERCI DE VOTRE ATTENTION